



Municipalité de Rivière-Saint-Jean

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Rivière-Saint-Jean/Magpie
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ par la soussignée, Karine Chouinard,
Directrice générale et greffière trésorière de la susdite municipalité,

QUE :

Le conseil de la municipalité de Rivière-Saint-Jean, lors de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2024, déposera le rapport financier de 2023 ainsi que le rapport du vérificateur, et ce, selon l'article 176.1 du Code municipal.

DONNÉ à Rivière-Saint-Jean, ce vingt-cinquième jour de juin de l'an deux mille vingt-quatre.

Karine Chouinard

Karine Chouinard
Directrice générale
Greffière trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, Karine Chouinard, Directrice générale greffière trésorière de la municipalité de Rivière-Saint-Jean, certifie par la présente que j'ai affichée le présent avis public concernant le dépôt du rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'année 2023.

- Bureau municipal
- Salle municipale
- Site internet officiel de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce vingt-cinquième jour de juin de l'an deux mille vingt-quatre.

Karine Chouinard

Karine Chouinard
Directrice générale
Greffière trésorière